

# V I V R E

# Quimperlé

B E V A Ñ K E M P E R L E

Bulletin d'informations municipales

► Dossier  
Budget 2009  
pages 7-10



► Jeunesse  
Indispensables ATSEM  
page 6



► Culture  
Musiques et danses avec  
le Conservatoire  
page 12



► Associations  
10<sup>e</sup> édition  
du Raid des Moulins  
page 13

## ▶ Sommaire

### Urbanisme - Travaux - Kêraozañ - Labourioù - p.3

ZPPAUP - Le point sur les chantiers - SAGE - Brève : OPAH RU, derniers mois

### Vie citoyenne - Keodedouriezh - p.4-5

La semaine des quartiers - Les conseils de quartier - Deux commissions extra-municipales - Des temps de rencontre avec les élus - Élections européennes

### Jeunesse - Yaouankiz - p.6

Indispensables ATSEM - Une action contre l'alcoolisation des mineurs

### Dossier - Teuliad - p.7-10

Finances : BUDGET 2009

### Services publics - Servijoù foran - p.11

Un personnel bien formé - Quimperlé, employeur de pompiers volontaires

### Culture - Sevenadur - p.12

Exposition Henri Girard - Les 60 ans du Bagad Bro Kemperle - Musiques et danses avec le Conservatoire - Bibliographie, Cambry

### Associations - Kevredigezhioù - p.13-14

10<sup>e</sup> édition du Raid des Moulins - Le TCK, l'un des 32 meilleurs clubs de tennis français - Arrivée du 43<sup>e</sup> Tour de Bretagne - Le commerce de centre ville à Geilenkirchen - L'école Diwan fête ses vingt ans

### Tribune - Komzoù dieub - p.15

### Agenda - Deiziataer - p.16



**Alain PENNEC**  
Maire de Quimperlé  
Maer Kemperle

En lançant un audit, c'est très tôt que nous avons voulu alerter les Quimperlois sur les risques de la situation financière. Nous savons aujourd'hui que le déficit structurel exigerait 40 % de hausse de la fiscalité ! Situation intenable. En faisant appel à un emprunt limité, nous avons contenu l'augmentation des impôts en portant le taux à 15,5 %. Nous savons que le contexte n'est pas favorable, mais la situation trouvée nous a contraints à ce choix douloureux. Le dossier central du bulletin vous permettra de mieux comprendre toutes ces données.

Malgré un contrôle strict des dépenses, nous avons voulu ne pas négliger l'entretien des bâtiments, la sécurité et les économies d'énergie. Pour ménager l'avenir encore, nous avons maintenu le budget des écoles et de la jeunesse, et le budget social porteur de solidarité. Nous avons engagé la 2<sup>e</sup> crèche, projet structurant pour les familles. Nous n'avons pas oublié la valorisation du centre-ville pour développer son attractivité et l'aménagement des zones périphériques pour favoriser de nouvelles urbanisations qui devraient permettre enfin une augmentation réelle de la population. Nous avons dû reporter à l'année prochaine l'étude sur une nouvelle salle de spectacles, mais les associations, acteurs importants de la vie sociale et citoyenne ont gardé leur budget. Car c'est toujours l'intérêt général de la cité et de tous les Quimperlois au-delà de leurs différences qui continuera de guider notre action.

En ur reiñ lañs d'un aodit, hon eus bet c'hoant, abred-kenañ, da reiñ da c'houzout da dud Kemperle e oa arvarus, hervezomp, stad arc'hant kêr. Gouzout a reomp hiziv an deiz e rankfemp lakaat an tailhoù da greskiñ a 40 % abalamour d'an divigad frammadurel ! N'haller ket gouzañv se. Mestroniet hon eus kresk an tailhoù er feur a 15,50 %, ur feur uhel-kenañ dija. Gouzout a ouzomp eo start ar jeu er mare-mañ, dre vras, met gant ar pezh hon eus kavet eo bet ret dimp ober an dibab poanius-se. Teuliad kreiz ar gelaouenn-mañ a roy an tu deoc'h da gompren gwelloc'h kement-se.

Daoust ma vez kontrollet strizh an dispignoù ganimp hon eus bet c'hoant da chom hep lezel a-gostez kempenn ar savadurioù, ober war-dro ar surentez hag espern gremm. Evit damantiñ d'an amzer-da-zont hon eus miret budjed ar skolioù hag ar yaouankizoù, hag ar budjed sokial a zalc'h ar c'hengred. Boul'het hon eus al labour evit an eil magouri, ur raktres frammus evit ar familhoù. N'hon eus ket ankounac'haet kennebeut talvoudekaat kreiz-kêr evit sachañ muioch a dud war e du, na terkañ an takadoù tro-dro evit aesaat ar c'hêraozañ ha lakaat kreskiñ ar boblañs da vat. Ret eo bet dimp ampellañ betek ar bloaz a zeu ar studiadenn zo d'ober evit sevel ur sal-arvestoù nevez. Ar c'hevredigezhioù, obererien a bouez eus ar vuhez sokial ha keodedel, o deus miret o budjed avat. Rak evit mad kêr hag holl dud Kemperle, en tu all d'an diforc'hioù zo etrezo, e kendalc'himp da labourat bepred.

Vivre Quimperlé, Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cedex.  
Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39  
Directeur de la Publication : Alain Pennek  
Crédits photos : C. Scaviner, service communication (sauf mention contraire)  
Comité de rédaction : Alain Pennek ; Erwan Balanant ; Christine Favenec ; Alain Kerhervé ;  
Florence Le Berre ; Muriel Le Guilloux ; Marcel Tusseau ; Laëtitia Favenec ; Marc Kermorvant ;  
Béatrice Le Gales  
Conception : Le Cîré Jaune Communication - imprimé à 6500 exemplaires par IBB,  
Hennebont  
Édition : ville de Quimperlé  
ISSN : à parution



## ► Extension de la ZPPAUP

Quimperlé dispose d'une zone de protection du patrimoine architectural et urbain, ZPPAU, depuis 1994 sur une partie de son territoire. Ce dispositif a pour objet de préserver le patrimoine bâti. En 2009 la zone de protection s'étend, intègre le critère paysager et s'accompagne d'un règlement indispensable.

Tous travaux entrepris dans ce secteur sont soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France.

Afin d'aider les Quimperlois dans ces démarches, une permanence a lieu toutes les 3 semaines au service urbanisme de la ville. L'Architecte des Bâtiments de France conseille et oriente les demandeurs sur le choix architectural, en vue d'assurer la cohérence avec le patrimoine existant et en assurer la protection.



La zone s'est étendue à la rue de la Surveillante, ancienne cité ouvrière.

## ► OPAH-RU : des aides importantes pour améliorer votre habitat

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain, OPAH-RU, se poursuit jusqu'en octobre. Elle concerne du locatif, du logement personnel, du ravalement de façades, de vitrines et d'enseignes. Actuellement le montant d'aide est encore particulièrement important. L'amélioration de l'habitat devenant une compétence communautaire en 2010, l'État diminuant ses crédits, les aides de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) seront moindres.

Comme dit la réclame, c'est le moment d'en profiter.



## ► Les chantiers en cours

### ► La crèche de Kerjouanneau prend forme

Démarré le 5 mars, le chantier avance à un rythme rapide. Hors d'eau hors d'air courant juin, la crèche sera livrée fin novembre. Le bâtiment modulaire a 360 m<sup>2</sup> de surface utile. Sa construction très fonctionnelle s'inscrit dans une démarche liée au développement durable. Les modules réalisés en atelier ont permis de réduire les nuisances sonores pendant les travaux. Les façades orientées plein sud, les panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude, la ventilation double flux, la chaudière gaz à condensation limiteront les dépenses en énergie. L'investissement total est de 750 000 € TTC, dont 310 000 € de subventions. 200 000 € d'économies ont été réalisées en changeant le site d'implantation.



### ► La base de St-Nicolas remise à neuf

Après plusieurs mois de travaux et 120 000 € d'investissement, la base de St-Nicolas devient un équipement associatif et touristique de qualité pour l'APPMA, le CKCQ et les 3 000 touristes qui embarquent chaque été dans les canoës en direction du Pouldu. Les aménagements comprennent une rénovation totale du bâtiment existant, l'ensemble étant soumis aux contraintes liées à sa situation en zone inondable. Tableaux électriques et convecteurs à un mètre de hauteur, murs en matériau imputrescible... Le site est sécurisé, les véhicules stationneront prairie St-Nicolas, les passagers rejoindront la base par l'agréable chemin longeant la Laïta. Côté circulation, afin de ralentir la vitesse, des aménagements seront réalisés sur la route départementale.

## ► Le SAGE bientôt adopté ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification des usages de l'eau. Il fait autorité et est opposable à tiers. Une enquête publique a été conduite entre le 2 mars 2009 et le 2 avril 2009. C'est la dernière étape d'une longue démarche d'instruction avant la décision de l'approbation, ou non, du SAGE Ellé-Isole-Laïta par un arrêté préfectoral attendu d'ici fin juin.

Le SAGE concerne 18 communes du Finistère, 16 du Morbihan et 4 des Côtes-d'Armor pour une superficie de 917 km<sup>2</sup> et une population de près de 85 000 habitants. Il a été élaboré sous maîtrise d'ouvrage de la COCOPAQ par la Commission Locale de l'Eau (CLE) composée d'élus, d'usagers de l'eau et de représentants d'organismes publics ou territoriaux.

# ► Vie citoyenne ► Keodedouriezh



## ► Du jeudi 30 avril au jeudi 7 mai : LA SEMAINE DES QUARTIERS



Depuis plusieurs mois les élus vont à la rencontre des Quimperlois sur le marché ou dans les quartiers. La mise en place des conseils et réunions de quartier constitue une étape phare supplémentaire pour enrichir le dialogue citoyen.

« Nous privilégions le lien direct, le contact simple, l'ouverture » énonce Erwan Balanant, adjoint au maire chargé de la communication et la vie citoyenne. « Chacun dans son quartier peut participer à la vie collective, au devenir de son lieu de vie, en proposant, en impulsant des idées et des actions. Nous sommes là pour accompagner et aider leur mise en œuvre ».

### ► LES CONSEILS ET RÉUNIONS DE QUARTIER

#### Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?

C'est un lieu d'information, d'écoute, de débat et d'expression animé par les habitants du quartier et l'élu référent pour proposer des projets d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie, parler de la vie du quartier. Force de proposition il soumet ses vœux au conseil municipal. C'est un relais citoyen entre les préoccupations des habitants et la municipalité mais aussi entre les services de la mairie, les élus et les habitants du quartier. Le conseil municipal du 5 mars 2009 a validé la création des conseils de quartier.

#### Qui compose le conseil de quartier ?

Le conseil municipal a désigné un élu référent par quartier : Bruno Goenvic pour Quimperlé Sud, Huguette Dupré pour Quimperlé Est, Yves Lancien pour Quimperlé centre, Laëtitia Favennec pour Quimperlé Nord, Cécile Flouret pour Quimperlé Ouest.

Quel est votre rôle ? « Nous animons le conseil et les réunions de notre quartier. » expliquent Huguette Dupré et Yves Lancien « Nous sommes aussi les animateurs et les modérateurs du blog. La règle est : pas d'injure ni de diffamation. Nous publierons les comptes-rendus des réunions et, en partenariat avec le conseil, des articles sur la vie du quartier, des exemples d'actions... »

Les habitants volontaires peuvent devenir conseiller de quartier. Il suffit de faire acte de candidature auprès de la mairie.

#### Comment fonctionne le conseil de quartier ?

Sous l'impulsion du référent de quartier les conseillers se réunissent régulièrement. Ils débattent et proposent des projets pour le quartier et la vie citoyenne à Quimperlé.

#### Quid des réunions de quartier ?

Une ou deux fois par an (ou plus, au choix) le conseil de quartier organise des réunions pour tous les habitants du quartier. C'est le moment de restituer les résultats d'une action menée, d'engranger des idées pour les actions futures.

#### Le blog des quartiers sur Internet ?

Un blog est mis en place sur Internet. Ce blog est un espace ouvert de discussion sur les quartiers et la vie citoyenne de Quimperlé. Espace de débat, vous y trouverez des informations sur la vie de votre quartier.



Yves Lancien,  
Quimperlé Centre  
conseil : 6 mai au Coat Kaër



Huguette Dupré,  
Quimperlé Est  
conseil : 4 mai à l'EverHôtel



Bruno Goenvic,  
Quimperlé Sud  
conseil : 30 avril, salle à préciser  
(Rond point de Gare-la-Forêt)



Cécile Flouret,  
Quimperlé Ouest  
conseil : 5 mai,  
école de Kersquine



Laëtitia Favennec,  
Quimperlé Nord  
conseil : 7 mai, école primaire  
du Lézardeau

## ▶ LES COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES

La Commission d'accessibilité et la Rue pour tous sont des organes de réflexion et de proposition sur des problèmes d'intérêt communal : l'accès aux bâtiments publics, la cohabitation piétons, vélos, voitures pour la Rue pour Tous.

La commission d'accessibilité était sur le terrain le 30 janvier dernier pour démarrer une étude et lister, bâtiment par bâtiment, les points forts et les points à revoir en terme d'accessibilité et de sécurité. Première halte à l'office de tourisme. Les plots de béton juste en face



empêchent tout stationnement. Devant la médiathèque, le revêtement de galets ronds est d'un bel effet mais le relief destabilise les fauteuils roulants. La seconde commission, la Rue pour Tous, prend le relais de la Rue Partagée ; première réunion courant avril.

## ▶ Des temps pour rencontrer les élus

### Les rencontres de quartiers

Ces derniers mois, régulièrement, les élus sont allés à la rencontre des habitants dans leur quartier. Ils continueront de le faire. C'est un moment privilégié pour faire connaissance et parler en direct des dysfonctionnements, de ses préoccupations, de proposer des suggestions pour améliorer le cadre de vie, le partage d'un espace commun par des utilisateurs différents, piétons, automobilistes, jeunes, familles, seniors, valides et non-valides... Trois visites de quartier ont déjà eu lieu : à Kerbertrand, quartier en extension, à Keryado, quartier périphérique, et à Kerampoix-Ty Bordeaux, le 20 février.

Quelle suite est donnée à ces visites ? Un compte-rendu est établi et des priorités d'actions sont définies : certains travaux peuvent être réalisés rapidement comme l'installation d'un miroir en face de la sortie de l'impasse du Mitan à Kerampoix ou le nettoyage des grilles d'écoulement des eaux à Keryado.

Par contre l'éclairage des nouveaux lotissements privés à Kerbertrand ou la propreté des containers près des HLM de Kerstrado et rue de Kerampoix ne relèvent pas des compétences de la mairie. Des courriers sont alors adressés aux interlocuteurs concernés afin d'attirer leur attention sur les quartiers.

### La semaine quartier

Pendant les visites de quartier, au gré des discussions et du parcours improvisé, les anecdotes fusent : un sentier existait reliant la ferme et le lavoir, une rangée de maisons colorées ont été construites par un industriel pour ses ouvriers... Vous vous intéressez à l'histoire de votre quartier ou tout simplement à celle de Quimperlé ? Pendant une Semaine quartier, du 30 avril au 07 mai, nous vous proposerons une découverte pédestre des quartiers de Quimperlé. Venez enrichir cette balade de vos propres souvenirs. Les dates précises sont disponibles sur le site [www.quimperle.com](http://www.quimperle.com) et en mairie.

### Les rencontres de convivialité sur le marché

Lors de la Semaine bleue, en novembre, et le vendredi avant Noël, les élus ont offert le café aux Quimperlois, au stand monté sur le marché place St-Michel. Une pause cordiale, toute simple, une occasion de se rencontrer, de se parler sans formalisme.

Conseils, réunions, rencontres, balades découverte, pauses-café au marché sont des actions mises en place dans un souci d'écoute et d'échange entre les élus et les Quimperlois pour oeuvrer ensemble au devenir de la ville.



## ▶ Élections européennes

Tous les jeunes ayant eu 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars 2008 et la veille du premier jour du scrutin sont inscrits d'office. En 2009 ils sont une quarantaine à Quimperlé. Un courrier de

vérification d'adresse est envoyé à chacun. Sans retour, l'inscription est confirmée d'office et les cartes électorales envoyées courant mai.

Les élections se déroulent dans les bureaux de vote habituels, à l'école Brizeux, de 8h à 18h le 7 juin. Chacun doit se munir d'une pièce d'identité avec photo (obligatoire) et de sa carte d'électeur.

En cas d'empêchement, il est possible d'établir une procuration auprès de la gendarmerie en désignant une personne inscrite sur les listes électorales de Quimperlé.

Élire le nouveau Parlement européen est un acte citoyen. C'est la septième élection européenne au suffrage universel direct. Près de 500 millions d'Européens sont représentés par les 732 parlementaires élus. Vous votez dans la circonscription de l'ouest (une des 8 du pays incluant Bretagne, Pays de la Loire et Poitou Charentes) au scrutin de liste à un tour pour 9 députés sur un total de 72 Français.

▶ Pour tout autre renseignement : [www.elections-europeennes.org](http://www.elections-europeennes.org)



### ► Indispensables ATSEM

Ni femmes de service, ni maîtres des écoles, les ATSEM s'occupent des petits.

Le code général des collectivités territoriales prévoit que toute classe maternelle doit bénéficier des services d'un ATSEM, agent territorial spécialisé des écoles maternelles. Ils sont embauchés par la commune mais sont sous l'autorité de la direction de l'école durant le temps scolaire. À Quimperlé 13 postes et demi d'ATSEM sont répartis dans les 4 écoles maternelles publiques : à Bisson (3 classes), Brizeux (3 classes), Kersquine (4 classes) et Le Lézardeau (3,5 classes), ce qui représente 385 enfants. 56 enfants soit 15 % de l'effectif ne sont pas Quimperlois.

Jocelyne Cléro travaille à l'école maternelle Bisson depuis 36 ans. Elle a débuté sa carrière comme femme de service avant d'être ATSEM. « Je nettoie toujours la classe, je mets le couvert à la cantine mais je suis très présente dans la classe auprès des enfants. Sous la direction de l'institutrice, j'aide à la mise en place des ateliers, à la tenue des cahiers. C'est plus valorisant. » Titulaire d'un CAP Petite enfance, Françoise Yhuel, jeune ATSEM depuis trois ans est en grande section à l'école maternelle du Lézardeau. « Nous surveillons la sieste, nous sommes sur la cour pendant la récréation et nous assistons les enseignants pour les apprentissages. Les enfants ont parfois besoin de revenir sur une explication, d'être aidés. »

Chargées de l'accueil des enfants, de l'hygiène des très jeunes, de l'animation, de l'éducation nutritionnelle, de la préparation et de la propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants, les ATSEM sont présentes de 8h à 18h en continu, avec un emploi du temps très compartimenté en classe et hors classe. « Sans cette aide, avec des classes de 20 à 34, encore plus avec les petites sections qui



n'ont pas d'autonomie, ce serait difficile » confie Catherine Chicouène, enseignante.

« Ces agents spécialisés ont acquis une reconnaissance professionnelle de la part de l'employeur comme des familles » souligne Christine Favennec, l'adjointe au maire chargée de l'enfance, de la jeunesse et des écoles. « Sans elles, les classes maternelles ne pourraient fonctionner. La collectivité est consciente de la complexité de leur activité et leur propose régulièrement des formations afin de renforcer leur qualification ».

### ► Point budget

En 2007 la collectivité a dépensé 1 538,91 euros par enfant scolarisé en maternelle. Ce coût comprend le personnel ATSEM, l'entretien des locaux, les charges, les fournitures, la location et la maintenance informatique, les contrôles de sécurité...

Le budget alloué aux directeurs des écoles maternelles et élémentaires a été augmenté de 3 % soit 4 593 € en 2009 pour l'achat de fournitures supplémentaires. En 2009, une nouvelle ligne budgétaire de 1 000 € est allouée à l'accompagnement de projets pédagogiques.

## ► Une action contre l'alcoolisation des mineurs

Boire ou faire la fête ? Peut-on lutter contre les abus d'alcool et protéger les mineurs ? C'est le défi relevé par la municipalité en matière de prévention des conduites à risque.

« On ne peut pas empêcher les jeunes de se retrouver pour faire la fête, mais nous pouvons les dissuader de consommer de l'alcool. » souligne l'adjointe Christine Favennec. « Lors des réceptions en mairie impliquant des jeunes, les alcools sont supprimés au profit de jus de fruits variés. »

Sous l'impulsion de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile, la Ville, des représentants de la gendarmerie, de la police municipale, des commerçants, des cafetiers, des responsables d'établissements scolaires et d'associations ont assisté le 28 février dernier à une réunion d'information sur la nouvelle législation qui interdit la vente d'alcool aux mineurs. Les infractions à la loi relèveront désormais du pénal. Une Charte de prévention contre l'alcoolisme, signée sur place, a recueilli plus de vingt signatures.

La suppression des alcools forts représente une économie réalisée sur le budget « Fêtes et Cérémonies » qui a été diminué de 28 % en 2009.

# BUDGET 2009

Le budget 2009 est le produit d'un héritage pénalisant les finances sur des années et d'une volonté politique de répondre aux besoins des Quimperlois, de soutenir le lien social et la jeunesse.

## ▶ Un héritage pénalisant

« On aurait tort de voir dans l'actuelle situation financière de la ville un simple incident de parcours. C'est toute la trajectoire des finances quimperloises qui est mise en cause. Il faudra plusieurs années à la ville pour aller mieux. » annonçait l'adjoint aux finances Marcel Tusseau lors du débat d'orientation budgétaire du 5 mars dernier. Cinq raisons expliquent cette situation jugée « préoccupante » par les experts financiers.

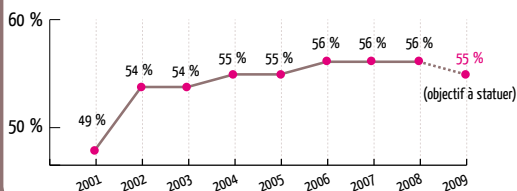
### ► RAISON 1 : LA VILLE HÉRITE D'UNE MAUVAISE GESTION

#### A) De nombreuses embauches

La mutualisation du personnel a été insuffisante après l'entrée de Quimperlé dans la communauté de communes. 37 embauches ont eu lieu entre 2001 et 2007. Les dépenses salariales ont augmenté de 23,64 % sur cette période.

Les salaires représentaient 49,4 % des dépenses de fonctionnement en 2001 et 55,9 % en 2007. Entre ces deux dates 26 postes nets ont été créés. Parmi eux, les postes résultant de la mise en œuvre des 35 h (+11 agents), de l'ouverture de la médiathèque (+5) et les transferts vers la Cocopaq (-10) au titre des transferts de compétences (ordures ménagères, point info jeunesse, piscine). Mais 11 postes supplémentaires ont été créés ce qui représente une lourde charge pour une collectivité.

Poids des charges de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement :



#### B) Un choix politique qui fige 40 % des recettes

Lorsque Quimperlé est entrée dans la Cocopaq en 2002, sa taxe professionnelle importante (TP) a dès lors été perçue par la communauté de communes. Une attribution de compensation équivalente à la TP a été reversée - pour un montant de 4 400 000 euros - ainsi qu'une dotation de solidarité. Mais cette somme est gelée dans le temps alors que toutes les charges de la ville augmentent du fait de l'inflation. L'inflation pesant sur le « panier du maire » (3,4 %) est même plus

forte que celle pesant sur le panier moyen de la ménagère (1,9 %). Chaque année l'écart se creuse entre les recettes (limitées) et les dépenses (en hausse). Aujourd'hui la Cocopaq perçoit 6 millions de TP (sur le territoire de Quimperlé). Ce mécanisme étrangle les finances de la ville de Quimperlé. Pour équilibrer le budget, la recette fiscale doit augmenter plus vite que l'inflation.

#### C) Des investissements financés par le recours à l'emprunt

22 millions d'euros d'investissement ont été réalisés sur le mandat précédent, la plupart des chantiers étant largement subventionnés mais pas tous : le centre de Kerjégu a coûté 2 millions d'euros. Deux augmentations d'impôts, l'une de 10 % en 2002, l'autre de 7 % en 2004 se sont avérées insuffisantes pour couvrir les dépenses d'investissement.

L'équipe municipale précédente n'a pas eu le courage d'adapter ses recettes en proportion de ses dépenses, en un mot d'augmenter les impôts. Elle a préféré recourir à l'emprunt.

#### L'évolution de l'annuité de la dette

à laquelle il faut ajouter le remboursement échelonné de l'ancien hôpital St-Michel (espace Kerjégu pour 54 000 euros par an)  
première baisse significative

2009	1 023 561 €
2010	1 013 902 €
2011	985 474 €
2012	984 835 €
2013	962 947 €
2014	942 200 €
2015	773 407 €

#### D) Un recours à l'emprunt qui épuise les finances jusqu'en 2015

De lourds emprunts - près de 9 000 000 euros - ont été contractés sur des périodes allant jusqu'à vingt cinq ans. Cette solution a été d'abord indolore pour les Quimperlois. Mais l'augmentation du montant des annuités de remboursement qui en résulte a diminué la capacité d'auto-financement. En 2004 la capacité de désendettement de la Ville était de 5,4 années. Elle est passée à 8,8 années en 2007, se rapprochant du seuil de 10 années, considéré comme « dangereux » par les experts en finances publiques.

### ► RAISON 2 : LA VILLE HÉRITE D'ENGAGEMENTS ET DE CHANTIERS À TERMINER

L'aménagement de l'espace Kerjégu, situé place St-Michel : il reste trois à quatre portions d'ailes (sur huit) à renover complètement.

# ► Dossier ► Teuliad

Coût : plusieurs centaines de milliers d'euros (avec peu ou pas de subventions possibles).

La zone de Kerhor Kergoaler est un nouveau quartier émergent dont la maîtrise de l'aménagement est indispensable à l'urbanisation de la ville vers l'Ouest.

Ce dossier avait été mal engagé par la municipalité précédente. Il a fallu de nombreuses réunions, de la bonne volonté et de l'imagination pour le débloquer.

L'engagement d'une étude obligatoire sur la seconde tranche de travaux en basse-ville (au Bourgneuf) doit être pris en compte.

## ► RAISON 3 : LA VILLE HÉRITE D'UN MANQUE D'ENTRETIEN

Depuis 5 ans, l'entretien du bâti, de la voirie et du patrimoine est passé au second plan. Des équipements sont arrivés en fin de vie. En 2006 à l'école maternelle du Lézardeau, en 2007 à l'école Thiers et à Kersquine, et encore à l'Office de tourisme en décembre 2007, des chaudières sont tombées en panne avec pour première conséquence plusieurs jours sans chauffage.

En janvier 2008, un problème d'étanchéité s'est posé au restaurant de l'école maternelle du Lézardeau. Faute d'avoir engagé les 4 000 euros de travaux nécessaires pour refaire l'étanchéité, la note aujourd'hui passe à 12 000 € car l'isolation, gorgée d'eau, est à reprendre.

Le patrimoine historique a été négligé lui-aussi : fuites dans la toiture de l'hôpital Frémur, dégradation des enduits et des ouvertures de la plus vieille maison de Quimperlé, au n°4 de la rue Dom Morice. Toute la façade est à refaire. Triste spectacle pour l'une des rues les plus touristiques de la ville.

Et que dire du gymnase de Kerjouanneau ? Mal entretenu, sa réfection complète s'impose pour un montant de travaux de 1 124 202 euros.

## ► RAISON 4 : LA VILLE HÉRITE DE CONTENTIEUX

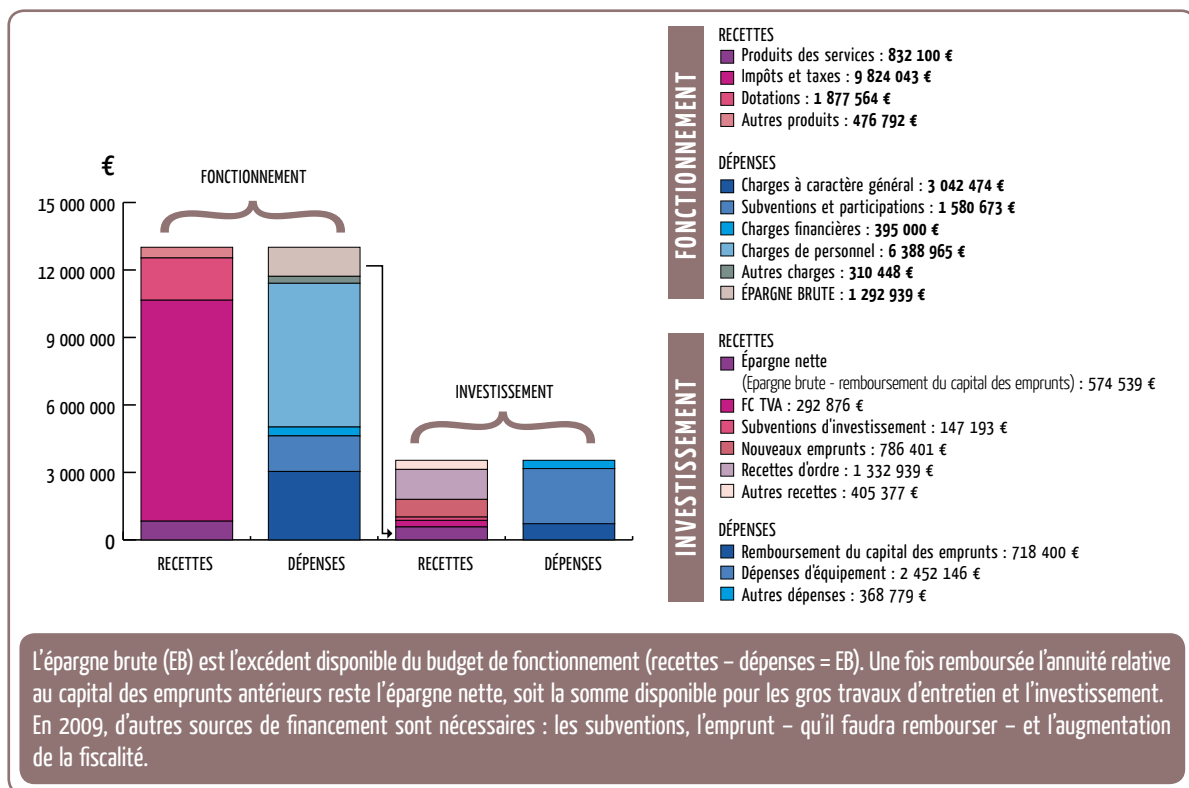
Les Quimperlois ont pu découvrir par voie de presse l'historique du dossier « Briconautes » sur un lot de la zone commerciale de Kergoaler. Un procès est en cours. L'enseigne a fait appel. La Ville risque de devoir verser 300 000 € au plaignant. Le bilan financier global de l'opération de la Zac de Kergoaler serait négatif.

« Gérer une ville ce n'est pas seulement construire des bâtiments, embaucher du personnel, c'est aussi prendre en compte les structures financières sous-jacentes afin d'éviter un impact insupportable de la fiscalité sur les habitants. »

*Marcel Tusseau, mars 2009*

La situation financière de Quimperlé est mauvaise. Les options prises ces dernières années pèsent aujourd'hui lourdement sur le champ d'action de la municipalité et sur le porte-monnaie des Quimperlois.

# ► Un budget placé sous le signe de la rigueur





## A) Les dépenses de fonctionnement

56 % représentaient les dépenses de personnel, pratiquement incompressibles. L'objectif 2009 est d'atteindre 55 %. La marge de manœuvre est très limitée d'autant que des dépenses obligatoires en 2009 résultent d'engagements antérieurs (Accueil du Tour de Bretagne, OPAH-RU...). Toutefois, des économies ont été recherchées dès le début du mandat et 4 % du budget voté en 2008, soit 116 160 €, n'ont pas été dépensés.

De plus les crédits ont été réajustés dans tous les services : 50 000 € ont été économisés au final. Quelques exemples : le budget des petites fournitures de bureau a été diminué de 25 %, des projets d'édition ont été reportés, la dotation des services en ordinateurs a été rationalisée, l'alcool fort a été limité dans les cérémonies (économie de 30 % réalisée lors des Voeux).

Tous ces efforts permettent aujourd'hui de contrôler le budget.

## B) Les dépenses d'investissement

- Le projet de crèche municipale, investissement le plus important pour 2009 (750 000 €), a été repris et modifié. Le changement d'emplacement à lui seul, décidé en juin 2008, a permis une économie de 200 000 € soit l'équivalent de 6 points de fiscalité\* ou un tiers de l'augmentation des impôts de 2009. L'orientation, la construction, le choix des matériaux et les équipements permettront de réaliser d'importantes économies d'énergie.
- Une partie des travaux d'aménagement de la base de canoë-kayak a été réalisée par les services municipaux ce qui a permis d'économiser 70 000 €, soit 2 points de fiscalité.
- L'étude de projet de la salle de spectacle est décalée d'un an.
- Suite à une entrevue demandée par le maire auprès du Président du Conseil général du Finistère, la subvention promise à la réfection du gymnase de Kerjouanneau (utilisé à 75 % par des collégiens, ce qui ressort de la compétence du CG) a été doublée et portée à 300 000 €. Cependant le compte n'y est toujours pas et la Ville n'a pas les moyens d'engager des travaux cette année.
- Les autres postes concernent l'entretien des bâtiments et la voirie ainsi que des travaux pour économiser l'énergie : isolation, éclairage public... ou assurer la sécurité, ce qui constitue une priorité.

Au total près de 300 000 € ont été économisés ou différés sur les propositions prioritaires de tous les services confondus lors du Débat d'orientation budgétaire.

## C) La fiscalité

À Quimperlé la fiscalité locale est relativement favorable aux habitants.

Sur 5837 locaux et dépendances imposables, Quimperlé compte 176 dégrèvements totaux, et plus de 1500 dégrèvements partiels qui prennent en compte les ressources et l'âge des occupants.

La commune a décidé d'appliquer un abattement de 15 % en faveur des ménages ayant 1 à 2 enfants à charge et de 20 % pour ceux ayant 3 enfants et plus à charge.

## Quelles sont les conséquences d'une évolution du taux passant de 13,06 à 15,50 % sur les impôts locaux ?

Cette hausse du taux ne s'applique qu'à la part communale de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

Le relevé Taxe Foncière sur les propriétés bâties comporte 4 colonnes : Commune, Département, Région, Ordures ménagères. Seule la première de ces 4 colonnes est concernée. Idem pour la Taxe d'habitation qui comporte deux colonnes.

## Simulation de l'impact des nouveaux taux pour des ménages quimperlois

		Taxe habitation		Foncier Bâti		Augmentation par an
		2008	2009	2008	2009	
LOCATAIRES	couple avec 1 enfant à charge	449 €	513 €			+ 64 €
	personne seule avec 2 enfants à charge	538 €	617 €			+ 79 €
PROPRIÉTAIRES	couple avec 2 enfants	330 €	377 €	524 €	572 €	+ 95 €
	couple avec 2 enfants	772 €	904 €	1021 €	1121 €	+ 232 €
	couple avec 2 enfants	1024 €	1178 €	1145 €	1259 €	+ 268 €
	couple sans enfant	1010 €	1164 €	974 €	1070 €	+250 €

Ces simulations prennent en compte le montant de l'ensemble des impôts locaux.

Le pourcentage d'augmentation réel varie entre 11 et 14 % selon les cas. Ce tableau tient compte de l'évolution des bases entre 2008 et 2009 : + 1,5 % pour la taxe d'habitation et pour la taxe foncière non bâtie, + 2,5 % pour la taxe foncière bâtie.

## Comparaison avec d'autres villes de la même strate

		TH (habitation)	TFB (foncier bâti)
Douarnenez	2008 - 2009	20,79 - 20,79	22,6 - 22,6
Morlaix	2008 - 2009	17,9 - 19,15	23,63 - 25,28
Landerneau	2008 - 2009	16,29 - 16,29	17,09 - 17,09
Concarneau	2008	17,06	22,01
Auray	2009	15,88	27,42
<b>QUIMPERLÉ</b>	<b>2009</b>	<b>15,5</b>	<b>15,5</b>

On constate que malgré l'augmentation des taux, ils demeurent plus bas à Quimperlé que dans d'autres villes de même strate.

## D) L'emprunt

Pour éviter de peser trop lourdement sur le budget des ménages, une enveloppe a été prévue pour un emprunt maximum de 786 401 € (comprenant une avance de trésorerie à faire sur le versement des subventions acquises).

\* 1 point de fiscalité représente 1% du produit total des impôts locaux soit 36 000 €.

## ► Le budget 2009 : les choix

Ce premier budget de la nouvelle municipalité sert la volonté politique de soutenir le lien social, répondre aux besoins des Quimperlois et favoriser l'amélioration du cadre de vie dans un contexte sécurisé et dans un souci d'économies d'énergie.

Il a aussi pour but de rechercher une attractivité accrue et de développer une politique en faveur des familles et des jeunes.

### ► La maîtrise de l'urbanisation et l'amélioration du cadre de vie

Des études sont prévues en 2009 pour permettre à des chantiers d'envergure d'ouvrir en 2010.

- Un crédit de 18 100 € (qui s'ajoutent aux 50 000 € de 2008) à Kerhor-Kergoaler pour une étude qui, une fois le cadre juridique bien défini, va permettre le développement d'un nouveau quartier.
- Un crédit de 10 000 € pour l'étude architecturale et paysagère de l'îlot centré sur la vallée du Doudu (entre le Centre Kerjégu et la rue de l'Hôpital Frémeur), qui prendra en compte les nouvelles activités de ce quartier promis à un renouveau et aménagera un parc paysager, véritable poumon vert pour les Quimperlois en pleine ville.
- Un crédit de 3 000 € pour l'acquisition de la prairie de la Retraite le long de la Laïta, ce qui prolonge la politique de reconquête des berges des trois rivières.
- 234 000 € de crédit supplémentaire pour achever l'OPAH-RU (rénovation de l'habitat) pour l'embellissement des façades, des vitrines et l'aménagement de logements en centre-ville. Ce montant s'ajoute aux 500 000 € déjà engagés par la Ville, pour un total de plus de trois millions d'euros de travaux.

### ► La poursuite des travaux de sécurisation

- 7 500 € pour les abords de l'école Brizeux et du Collège Jules Ferry (rue Pasteur).
- 45 000 € pour l'entrée de la Place Jean Jaurès qui constitue la première tranche de l'aménagement de la place.
- 25 000 € pour la création de plateaux ralentisseurs.
- 3 000 € pour l'acquisition de porte-cycles.
- 3 500 € pour l'acquisition d'un compteur du trafic routier dans le but notamment de réduire la vitesse.
- 200 000 € pour la construction et l'entretien de trottoirs, des aménagements routiers divers tant dans les quartiers périphériques que centraux.

### ► Une politique d'économie d'énergie

- 74 000 € pour des études et des travaux concernant la modernisation de l'éclairage public de certaines rues. D'une façon générale, un bilan énergétique est prévu sur chaque bâtiment public (la nouvelle crèche répondra aux normes HQE).
- 87 000 € pour l'effacement du réseau électrique au Bourgneuf.
- Dans les écoles, l'isolation des toitures ainsi que des double-vitrages sont prévus dont 20 000 € à Bisson.

### ► Une politique en faveur des familles, des jeunes et des écoles

- L'acceptation d'une deuxième crèche répond à la volonté d'aider les familles quimperloises à concilier travail et garde des enfants.
- Plus de 10 000 € sont programmés pour la mise en place de nouvelles activités variées en direction des petits ou des adolescents (paint-ball, activités périscolaires,...).
- Dans les écoles publiques, le budget des investissements est maintenu et celui alloué aux directeurs augmente.

### ► Le renforcement du lien social et l'appui affirmé aux associations

- L'augmentation de la subvention du CCAS (plus 22 %) montre toute l'importance de la solidarité en ces temps de crise. D'autres actions en direction des seniors sont poursuivies ou créées (semaine bleue, cours de gym).
- Augmentation de 8% du montant global des subventions accordées aux associations, acteurs incontournables de la vie citoyenne.

### ► La recherche d'une attractivité accrue

#### Le tourisme est favorisé :

- 45 000 € pour la mise sur pied de balado-diffusion et d'un circuit d'interprétation du patrimoine.
- 110 000 € de travaux effectués en régie pour l'aménagement d'un local rénové à St-Nicolas (locaux APPMA, CKCQ, accueil de 3000 touristes pour les descentes de la Laïta en canoë).

#### Le patrimoine :

28 000 € pour la valorisation de Notre-Dame (démolition des garages attenants, étude de la restauration de la nef en vue de travaux importants en 2010) et pour l'arrêt de la dégradation de la maison médiévale (n°4) de la rue Dom Morice.

#### La culture bretonne :

13 000 € pour la promotion et l'intégration de la culture bretonne dans l'animation de la ville.

#### Culture et animation :

- Un nouveau Mercredi musical, une nouvelle exposition (Novembre en photos...) s'ajoutent à budget constant aux autres activités culturelles (art contemporain, médiathèque, conservatoire, cinéma...). Ces activités bénéficient d'un soutien affirmé de la ville.
- 20 000 € pour l'acquisition de nouvelles guirlandes de Noël pour notamment la mise en valeur de la rue Savary.

Tous ces choix budgétaires montrent que les promesses de la campagne électorale n'ont pas été oubliées, que les Quimperlois et le dynamisme de la cité, sont au coeur de nos préoccupations.



## ▶ Un personnel bien formé rend un meilleur service

La Ville de Quimperlé établit un plan de formation et de développement des compétences pluriannuel pour ses 300 agents. Celui-ci permet à chacun de se perfectionner et de suivre l'évolution de sa pratique, en matière de sécurité, d'accueil, d'intervention auprès du public, d'utilisation de nouveaux matériaux et techniques, de développement durable.

Savez-vous quels sont les métiers exercés par le personnel communal au sein de la collectivité ? Ils sont multiples : professeur de musique, agent chargé du traitement des eaux, projectionniste, agent d'accueil, policier municipal, menuisier, directeur des ressources humaines, comptable, secrétaire, animateur, informaticien, chargé de communication, serrurier, jardinier...

La Ville a noué un partenariat privilégié avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour organiser des formations adéquates

tout en bénéficiant de tarifs concurrentiels. En 2009, les principaux axes du plan de formation sont : les savoirs professionnels, le management, la sécurité. Un effort important est réalisé en direction du service d'aide à domicile sur des thématiques spécifiques : « L'approche de la maladie d'Alzheimer », « La nutrition de la personne âgée »... Idem pour le personnel travaillant auprès des enfants, dans les écoles ou au service enfance-jeunesse : « Les règles de vie en collectivité »...

Parallèlement, la Ville vient de se doter d'un nouveau règlement relatif à la formation, prenant en compte la réforme de la formation dans la Fonction publique territoriale. Tous ces outils participent à une optimisation de la gestion des ressources humaines tout en développant les compétences personnelles au service des Quimperlois.

## ▶ Quimperlé, employeur de pompiers-volontaires

Un diplôme d'honneur accompagné d'un trophée ont été remis à la Ville de Quimperlé par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Finistère le 23 janvier dernier. Ce label répond à plusieurs critères.

Tout d'abord, la Ville met ses 6 – bientôt 7 - agents pompiers volontaires à disposition. « Chaque agent est de garde un jour par semaine. Nous n'appelons les autres agents pompiers que si l'intervention le justifie. » commente le capitaine Jacques Bello, chef de centre à Quimperlé. La Ville accepte aussi la déstabilisation ponctuelle de ses services et maintient le salaire de ses agents pompiers volontaires. Enfin, la Ville et le SDIS collaborent sur des actions de formation (plan d'évacuation des bâtiments accueillant du public, utilisation d'extincteurs...). De son côté, la commune met à disposition les équipements sportifs nécessaires à l'entraînement physique et aux manœuvres. « C'est un effort important



Florence Le Berre, adjointe au maire et présidente du SIVU

consenti par la Ville pour contribuer à la sécurité publique » précise le maire, Alain Pennec.



## ► Culture ► Sevenadur

### ► Henri Girard aux Ursulines

L'exposition présente les deux dernières séries de l'artiste quimpérois.

Dans « Dialogue avec une couche à pain » des toiles de boulanger à faire lever les pâtons servent de support et sont au cœur de la démarche « archéologique » de l'artiste. La trace, le signe y jouent un rôle primordial. « On n'entre pas dans ma peinture comme dans un moulin » met en valeur deux sensations fortes indissociables « mouvement et musique » sur un support brut : les sacs à grain en toile de jute et les sacs à farine en papier kraft. D'autres papiers, les Youki japonais, les

papiers bible ponctuent ces deux étapes. Six « portes » habitent

l'espace comme un laissez-passer pour entrer dans l'univers du moulin. Un chemin « musical » prolonge la bande son. Un livret ainsi qu'une vidéo de 40 mn permettent de suivre le processus de création.

► Du 1<sup>er</sup> avril au 14 juin

Chapelle des Ursulines

Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 14h30 à 19h



### ► Les 60 ans du Bagad Bro Kemperle

3 jours de concerts, d'animations et de fest-noz.

En 1949 sonnent les premières heures de cette formation reconnue aujourd'hui par-delà les frontières du pays de Quimperlé. À l'époque, Robert Favennec aidé de Georges Hotte lancent l'idée de créer un bagad en hommage à Matilin An Dall. La formation suit une évolution contemporaine, s'associe dans les années 90 à des artistes pop-rock, à des productions comme Excalibur. La création du festival Musique Mosaïque ouvre à Quimperlé une fenêtre sur les musiques du monde. Le 8 février dernier, à Brest, le Bagad Bro Kemperle a décroché une

5<sup>e</sup> place remarquée lors de la première manche du championnat national des bagadoù, intégrant à nouveau la catégorie Maout, qui regroupe les sept meilleures formations. Fort de ses 49 musiciens, applaudi par les jeunes du Bagadig, il sera au Moustoir à Lorient pour la finale du 1<sup>er</sup> août. Auparavant place à trois jours de festivités pour marquer son 60<sup>e</sup> anniversaire du 21 au 23 mai. « C'est un clin d'œil à la ville et à ses habitants qui nous ont soutenus depuis la création. » lance Hervé Gouyec. Un programme haut en couleur avec du rock, du blues, et bien évidemment de la bombarde et des danses, au Coat-Kaër et dans les rues de la cité.

► Contact : [www.bagadbrokemperle.com](http://www.bagadbrokemperle.com)

### ► Musiques et danses avec le Conservatoire

Le Conservatoire de Quimperlé – Bannalec prépare activement ses animations de fin d'année scolaire : de nombreux spectacles et concerts avec en point de mire, une participation des jeunes, et moins jeunes, danseurs et musiciens à la Fête de la musique. Le mois de mai en donne un avant-goût.

Le 15 mai, la salle Jean Moulin de Bannalec, concert jazz-électro-rock en deux parties : la première avec les élèves, la seconde avec les professeurs. Le 29, à Quimperlé, dès 19h aux Ursulines., un hommage au compositeur cubain Henry Brouwer Léo. Un spectacle au son des guitares réalisé en collaboration avec le Conservatoire de

Lorient sous la direction de Raphaël Charrier, professeur à Quimperlé. En juin, place à la danse. Samedi 6 à 20h30 au Coat-Kaër, le Conservatoire propose un spectacle chorégraphique contemporain sur le thème de la matière en mouvement. Un peu plus tard, le 20 juin, changement d'ambiance pour la Fête de la musique. À cette occasion, l'école prépare concerts et spectacles dans toute la ville.



► Contact :

[ecole.musique@ville-quimperle.fr](mailto:ecole.musique@ville-quimperle.fr)  
02 98 96 08 53

### ► Bibliographie

L'ouvrage intitulé Jacques Cambry est le prolongement du colloque organisé par le Centre de Recherche Bretonne et Celtique de l'Université de Brest en partenariat avec la Société d'histoire du Pays de Kemperle il y a un an. Longtemps méconnu à Quimperlé même, J. Cambry, Lorientais d'origine, est considéré comme l'un des pères de l'éthnologie en France. La lecture de son fameux ouvrage « Voyage dans le Finistère », sur

la vie et les coutumes des différentes communes en 1794, reste aujourd'hui encore très instructive. Cambry est lié à Quimperlé par le rôle politique de premier plan qu'il y a joué de 1792 à 1796, notamment pendant la Terreur et la réaction qui s'en est suivie.

Jacques Cambry, CRBC, ouvrage collectif, 236 pages 15 €

## ▶ 10<sup>e</sup> édition du Raid des Moulins

Le grand rendez-vous annuel du sport de pleine nature fête ses 10 ans samedi 13 et dimanche 14 juin. Nouveauté : un Raid junior samedi 13 avec deux épreuves : canoë et trail pour goûter comme les grands aux joies de l'entraînement, au plaisir de l'effort, à la reconnaissance du public (réservé aux CM2 accompagnés d'un adulte).

450 raideurs, dont plusieurs athlètes internationaux, sont attendus dimanche 14 juin au départ des deux parcours : l'« Expert »

de 75 km et l'« Aventure » de 45 km. Quel que soit le circuit choisi, les équipes de 3 coureurs arpentent le pays de Quimperlé en VTT, en trail (course à pied) et en canoë, en orientation et en totale autonomie, ce qui fait le sel de cette manifestation reconnue. Les équipes traversent Quimperlé et la campagne environnante, du fleuve Laïta à la forêt de Carnoët. Des épreuves de franchissement pimentent le parcours. Une carte sera diffusée après le départ pour suivre le trajet. L'arrivée aura lieu Quai Brizeux, entre 14h et 19h et la remise des récompenses vers 18h.

▶ Renseignement et inscription au Service des sports : 02 98 96 37 32



## ▶ Le TCK, l'un des 32 meilleurs clubs de tennis français

Le tennis club de Quimperlé compte 250 licenciés de 4 à 77 ans, 12 équipes de compétiteurs jeunes, 9 de compétiteurs adultes et emploie 3 Brevets d'État. Outre ces compétiteurs de haut niveau le club accueille des sections loisirs, jeunes et adultes. Centre de formation, unique en Bretagne, les jeunes champions sont scolarisés à Kerbertrand. Ouvert 365 jours par an de 8h à 22h avec 3 cours intérieurs en résine et 2 cours en terre battue il tourne à plein régime toute l'année avec des animations et des compétitions. Journée exhibition le 8 mai (de 14h30 à 17h30), compétitions à domicile les 10 (Metz) et 24 mai (Fleury), repas du Club le 14 juin, fête de l'école du tennis le 17 juin (de 10h à 16h pour les enfants) et grand Tournoi Open du 1<sup>er</sup> au 12 juillet avec 300 participants.

▶ Contact :  
Magali, le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 14h à 19h et le samedi toute la journée.

Tél. : 02 98 39 10 24



Les garçons jouent en national depuis 8 ans, depuis 2 ans en N1B Charles-Antoine Brézac (professionnel), David Canudas, Vincent Stouff (professionnel), Éloi Brézac, Raphaël Durek, Érick Counil, Nicolas Spanos, Yvan Cérovic



Cette année les filles sont en pré-national : Marie Bonin, Maëlla Guigourès, Camille Stouff, Delphine Le Bloa (absente sur la photo), Karine Guillot, Léa Cellin

## ▶ Arrivée du 43<sup>e</sup> Tour de Bretagne

Le 1<sup>er</sup> Mai Quimperlé déroule le tapis rouge pour accueillir la petite reine ; un événement populaire et exceptionnel.

Succédant au Ruban Granitier breton, la course part de Nantes le 25 avril. Douarnenez-Quimperlé : la 7<sup>e</sup> et dernière étape sur 153.6 km de ce 43<sup>e</sup> Tour de Bretagne promet du beau spectacle. Vingt-deux équipes de six coureurs semi-professionnels, dont la moitié d'internationaux, se disputeront les premières places. Les coureurs escaladeront sept fois la redoutée côte du Couëdic. Le « chrono » sera beaucoup plus sélectif cette année. L'organisateur et son équipe, dont Bernard Hinault aux relations publiques, ont le souci « de privilégier la sécurité et l'accueil des coureurs ». L'arrivée est organisée au niveau du numéro 94, rue du

Couëdic. Le Maire remettra le Trophée de la Ville au vainqueur de l'étape finale de ce Tour 2009.

Une course cadets, dite course d'attente, organisée par l'UCQ, se déroulera à partir de 13h sur le circuit officiel qui sera fermé au stationnement et à la circulation.

Boucle : Les sprinters attaqueront les rues de Quimper, rue Thiers, rue de Couëdic, rue de Kernours, et la D765 pour rejoindre la rue de Quimper. Une déviation sera mise en place.



### ► Le commerce de centre-ville à Geilenkirchen

Lors de la dernière visite du comité de jumelage en 2008, l'idée a germé de comparer les cités jumelles sur des thèmes de la vie courante propres à une meilleure connaissance mutuelle. Le premier thème retenu est le commerce de centre-ville.

Voici ce qu'en dit Gort Hoben, chargé des écoles, du sport et de la culture à Geilenkirchen :

« Les commerces du centre-ville ont de plus en plus de difficultés : moins de clients dans les magasins, un chiffre d'affaires en baisse. De crainte que cette tendance ne s'étende à d'autres secteurs (la restauration, les services de santé), la ville a décidé de s'occuper en profondeur de ce problème et d'y remédier.

En 2000 a démarré un vaste « programme d'actions intégrées sur le centre-ville de Geilenkirchen ». La population a été consultée de façon intensive. Ces échanges ont abouti à l'élaboration d'un projet à long terme et à de profonds changements.

On s'est aperçu que la concurrence provenait des zones commerciales périphériques, voire des communes avoisinantes, même des pays frontaliers. *(Aux Pays-Bas proches, les magasins sont ouverts toute la journée, dimanche et samedi après-midi inclus, ce qui n'est pas le cas en Allemagne, NDLR).* De plus on trouvait un nombre relativement élevé de locaux libres dans le centre ; notamment un bâtiment de 1000 m<sup>2</sup>. Comment trouver le meilleur cadre de projet de développement du

cœur de ville ? Ceci non seulement dans l'intérêt des commerçants mais aussi avec l'idée que les clients aient plaisir à revenir dans un centre-ville plus attractif ? L'accès devait être complètement revu en tenant compte de trois critères : adapter la circulation pour faciliter l'entrée des voitures, respecter l'environnement, faire en sorte que le centre plus beau, plus fonctionnel, enfin faciliter la circulation des piétons. Les travaux ont démarré cette année.

De plus, des mesures ont été prises pour empêcher les petits commerçants de s'installer dans ces zones commerciales périphériques. Enfin, la construction d'un grand centre commercial dans le centre-ville devrait commencer.

Geilenkirchen envisage l'avenir avec optimisme. D'ici deux ans nous pensons pouvoir mesurer les premiers effets de ce projet de fond. »

Pendant le pont de l'Ascension, lors de la prochaine visite de la délégation allemande conduite par le maire de Geilenkirchen, Andreas Borghorst, une séance de travail commun est prévue en mairie sur ce thème.

*(traduction K. Goenvic)*

### ► L'école Diwan fête son vingtième anniversaire

Les petits bretonnants clament « Ya d'Ar brezhoneg » depuis 20 ans.

C'est en 1989, sous le mandat de Guy Savin, que des locaux municipaux sont attribués à la création d'une école Diwan, rue Pasteur. À la rentrée de 1990, 14 enfants sont scolarisés en maternelle à Quimperlé et 5 en primaire à Bannalec. L'installation définitive se fait rue de Pont-Aven, en entrée de ville, dans une zone commerciale en développement. Aujourd'hui l'école dirigée par Yvan Kerever compte 45 élèves répartis en 3 classes et 9 niveaux, de la petite section au CM2.

La pédagogie d'immersion linguistique précoce permet de comprendre et d'utiliser une ou plusieurs langues. L'enfant s'imprègne des sons, comprend rapidement, puis s'exprime spontanément. Parvenus au CM2, les élèves bilingues ont un niveau d'expression courant en breton, à l'écrit comme à l'oral, et des résultats en langue française équivalents ou supérieurs à ceux des enfants monolingues. Les enseignants privilégient l'autonomie. L'école Diwan est une école gratuite, laïque et ouverte à tous, sous contrat avec l'État qui finance les postes d'enseignants, contrôle les programmes et les diplômes des professeurs. Une partie du financement provient de l'action des parents et des bénévoles

très impliqués. « Les murs de l'école sont faits de crêpes » résume avec humour Yvan Kerever faisant allusion aux soirées, fest-noz et animations diverses organisés toute l'année pour trouver des fonds.

Le 19 février dernier l'Unesco publiait la version actualisée de son atlas des langues en péril. Le breton est considéré « sérieusement en danger ». Depuis la signature de la Charte Ya d'Ar Brezhoneg, un changement est perceptible « On se sent écoutés. Il y a un vrai projet de promotion de la langue. À nous de montrer que l'on est accessibles à tous ».

Pour marquer les 20 ans, fest-noz à Lorient le samedi 27 juin. Dimanche 20 septembre, journée festive, retrouvailles avec les anciens élèves, portes ouvertes à skol Diwan Kemperle.

► Rue de Pont-Aven - 29300 QUIMPERLÉ - 02 98 96 04 59





## ▶ Faites ce que je dis, pas ce que j'ai fait

« Les impôts locaux des Quimperlois sont d'un niveau notoirement inférieur à la moyenne nationale des villes de même strate. » C'est en substance la remarque essentielle de Monsieur Le Bras, maire sortant, lors du Débat d'orientation budgétaire du 6 mars dernier. Voilà donc sa solution : augmenter fortement les impôts !

Pourquoi alors ne pas l'avoir fait durant les deux années précédant la fin de son mandat ? Pourquoi avoir préféré le recours à des emprunts indolores mais lourds de conséquences aujourd'hui ? C'est encore la proposition qu'ils nous font aujourd'hui : « Empruntez, empruntez largement ! » N'est-ce pas une absence de courage politique ? Nous refusons cette solution de facilité.

L'opposition Quernez/Le Bras prodigue généreusement d'autres conseils comme de multiplier les transferts de compétences vers la Cocopaq... On ne peut qu'être étonnés devant les propositions que ces hommes et ces femmes qui étaient au pouvoir il y a un an dans un contexte communautaire pourtant plus favorable n'ont pas réalisées ou très incomplètement.

Nous devons donc chercher nous-mêmes des solutions, réduire les dépenses, rationaliser chaque denier public, trouver des subventions. Ainsi dès notre élection nous avons réussi à économiser 200 000 euros sur le projet de la crèche pour en faire un équipement plus fonctionnel et plus respectueux de l'environnement.

L'héritage Le Bras/Quernez nous contraint aussi à augmenter fortement les impôts. Compte-tenu de la situation économique difficile pour les ménages, nous avons cependant tenu à réduire au maximum cette hausse en 2009.

Notre choix, sans renier nos promesses de campagne, est de proposer un budget raisonnable qui préserve l'action publique et la solidarité tout en préparant l'avenir. »

**Le groupe majoritaire**

## ▶ Première année de mandat. Quel bilan ?

Les promesses faites aux Quimperlois sont-elles tenues ?

« L'esprit d'ouverture, le dialogue ». Notre équipe a été exclue des discussions relatives à l'avenir du Pays de Quimperlé, la majorité n'ayant pas souhaité nous accorder la moindre possibilité de siéger au sein de la Cocopaq. Ce non-respect de l'opposition, cet ostracisme est regrettable. La majorité s'est ainsi privée de notre expérience acquise lors du dernier mandat, au détriment de l'intérêt des Quimperlois.

« À l'écoute des associations ». La municipalité souhaiterait que les clubs de football de l'USQ et FCQ fusionnent. Mais, pour seule méthode de discussion, on brandit la menace de supprimer toutes les subventions en cas de désaccord et d'échec !

« Priorités aux services publics ». Lors de la fermeture du bureau de poste de la place St Michel l'été dernier, la réaction du maire a été bien tardive et embarrassée. Quand le gouvernement s'est attaqué

au service public d'éducation, la municipalité a mis en place, sans état d'âme, le Service Minimum d'Accueil. Enfin, devant la menace de fermeture du Tribunal d'Instance, la majorité n'a même pas attendu le résultat du recours déposé au Conseil d'État pour proposer un « Point d'accès au droit », ersatz d'un service public de justice ! Est-ce ainsi que l'on défend les services publics ?

« Agir dans la transparence et la clarté ». C'est ce que devait permettre un audit surmédiatisé. Mais où est la transparence quand on constate que l'autofinancement évalué par l'audit à 280000 euros, est en fait de 625000 euros pour 2008 !

Alors, promesses tenues ? À vous de juger !

**Michaël Quernez, Nadine Constantino, Michel Forget, Daniel Le Bras, David le Doussal, Cécile Peltier, M.T Sauvervald.**

## ▶ Démocratie & mensonge

Quimperlois, je me dois de dénoncer l'hypocrisie, orchestrée aussi bien par la droite que par la pseudo-gauche, d'un système sensé porter la parole du citoyen.

La classe politique a resserré les rangs, le profil de l' élu a été formaté. La plupart des Conseils Municipaux se composent souvent de retraités et de politiciens qui entendent simplement faire carrière et n'aspirent qu'à leur réélection. En tant qu'ouvrier actif, soumis à des horaires décidées par un chef d'entreprise, c'est aujourd'hui une exception, voire un défi, que de vouloir siéger régulièrement dans un C.M. Nos institutions ignorent le mélange des genres. Un conseil municipal, comme un patron, n'a pas à prendre en compte les obligations d'élus ou les horaires de travail d'un salarié porteur d'un mandat.

Dans ce monde politicien, chacun a sa place, l'ouvrier, le salarié dans

l'entreprise et l'homme politique s'il est carriériste, continue à flatter son orgueil en prétendant être le porte-parole d'une population dont il ignore ou méprise les difficultés et les revendications.

Nous sommes des centaines d'élus contraints, soumis à des pressions, isolés au sein de C.M., traités avec ironie ou condescendance. Seule la pression et le contrôle populaire, la juste revendication de la représentation de tous les citoyens, nous rendront le pouvoir d'exercer nos mandats. La démocratie semble sourde et aveugle, avec le Nouveau Parti Anticapitaliste, dénonçons ces mécanismes pervers qui ont pour but de la rendre muette.

**Éric Rudwill**  
**La vraie gauche**

# ► Agenda ► Deiziataer

## ► Avril

**Jusqu'au 14 juin**

Exposition d'Henri Girard, « Au four et au moulin », Chapelle des Ursulines

**Du 8 au 19 avril**

Exposition « Alexis Savary », Maison des Archers (Quinzaine de la randonnée)

**11 au 26 avril**

Quinzaine de la randonnée

**11 avril**

Concerts Metal au Coat Kaër

**11 et 12 avril**

Festival Rockambulesque, Coat Kaër

**18 avril**

Concert des Sonorien Du, Cécile et Céline, Irvoas-Moign, 21h, Coat Kaër



**18 et 19 avril**

9<sup>e</sup> Tournoi national de badminton, salle des Cordiers

**22 avril au 14 juin**

Exposition photographie « Pierres levées », par Sylvain Girard

**24 avril**

« Ma Guerre d'Algérie », spectacle, 20h30, Coat Kaër  
Journée de prévention des MST et de vaccination contre la tuberculose

## ► Mai

**1<sup>er</sup> mai**

Arrivée, étape finale du Tour de Bretagne cycliste  
Course cadets

**2 mai au 13 juin**

Expo « À la découverte de la calligraphie », médiathèque

**8 mai**

Journée exhibition au Tennis Club, Kerbertrand

**9 et 10 mai**

Championnat de Bretagne de pétanque  
Boulodrome de Kerbertrand

**10 mai**

Championnat de France de tennis

**13 mai**

Visite des serres municipales (office de tourisme)

**15 mai**

Théâtre « Paroles suites et fin ? » Volet 1 « Clients », 20h30, Maison des archers,

**17 mai**

Football : FCQ contre Plobannaec

**21 au 23 mai**

les 60 ans du Bagad bro Kermperle, concerts rock, blues, Fest Noz

**23 et 24 mai**

Tournoi départemental du FCQ 13/15 ans, Kerbertrand

**24 mai**

Tournoi de handball sur herbe, Kerneuzec  
Championnat de France de tennis

**29 mai**

Théâtre « Paroles suites et fin ? » Volet 2 « Mises en bouche »  
concert hommage à Leo Brouwer aux Ursulines

## ► Juin

**6 juin**

Course à pied : Les 10 km et le semi-marathon de Quimperlé  
Spectacle du Conservatoire au Coat Kaër 20h30

**6 et 7 juin**

Élections européennes

**12 juin**

Concert, récital piano de François Dumont, 20h30, Coat Kaër

**13 et 14 juin**

Raid des Moulins  
Tir à l'arc, Kervidanou

**17 juin**

Fête de l'école de tennis, Kerbertrand

**17 juin au 20 septembre**

Exposition « Le cinéma en Bretagne » Maison des Archers.

**21 juin**

Fête de la musique  
Courses hippiques nationales, Kervidanou

**24 juin au 19 septembre**

Expo « Quimperlé en peinture », médiathèque

**24 juin au 30 août**

Expo art contemporain, « Histoires maritimes » de Jette With, Le Présidial

**27 et 28 juin**

Championnat du Finistère de badminton

**28 juin**

Journée Portes ouvertes du Secours Catholique  
Journée festive, école Diwan